Numéro 146

CHAIRE DE DYNAMIQUE SOCIALE (C.D.S)

MOUVEMENTS & ENJEUX SOCIAUX

Revue Internationale des Dynamiques Sociales



WWW.MESRIDS.ORG
MARS - AVRIL 2026
KINSHASA-R.D.C

M.E.S., n°146
Janvier - Février 2026

SOMMAIRE

- Régine Nambuwa Bila Lenge, *Le travail de la femme : un instrument de domination masculine*……1
- Léonard Kiyala Mandolo, *Droits et obligations des parties pendant la suspension du contrat de travail en cas d'incarcération du travailleur pour faits prives en droit du travail congolais*…….15
- Oscar Lowenga La Wemboloke, *« Amsoria » de Lilia Bongi : une analyse imagologique de la femme exilée*……...21
- Lauraine Mabalakote Mburaswa, *Les femmes congolaises face aux normes internationales des droits humains*……...27
- Eric Zabwa Nanga, *L'obligation de vigilance du dirigeant social : de la morale managériale à la responsabilité juridique en droit congolais harmonisé*……35
- Bijou Mayasi Nzongo, *Rivalités linguistiques et recomposition des hégémonies culturelles : étude comparée des dispositifs d'influence de l'anglais, du mandarin et du français dans les espaces éducatifs africains*……..43
- Faria Matondo Kumfumu, *Renforcement des capacités en suivi-évaluation axé sur les résultats : identification des besoins et développement d'un plan de formation. Cas de la Stratégie Sectorielle de l'Education et de la Formation (SSEF) 2016-2025*…….53
- Samuel Zebuandra Mandugba, Samuel Nyaku Aribho, *La violence armée comme instrument stratégique d'acquisition et de consolidation du pouvoir politique en RD Congo : analyse politico-historique des parcours des seigneurs de guerre en Ituri*……67
- Blaise Kediangolo Ayoka, *Penser la fonction gouvernementale de la Cour constitutionnelle congolaise au prisme de la technique d'injonction*……..75
- Jean - Marcel Disashi – Omole, *Analyse de la soutenabilité de la dette publique par l'approche de la balance des comptes courants*……83
- Dieudonné Diabena Ngalamulume, *L'interprétation normative comme fondement de l'exercice de la fonction législative du juge constitutionnel congolais*……...100
- Paul Avoki Bamba, *Le rôle des Eglises chrétiennes dans la consolidation démocratique en RD Congo : entre médiation politique et mobilisation sociale de 1990 à 2024*……109
- Paul Oleko W'oleko, *Portée de la compétence générale et de l'institution supérieure de contrôle de l'Inspection Générale des Finances et de celle de la Cour des comptes dans le contrôle des finances de l'Etat*……115
- Thomas Lofaka Is'a-Mboyo, *Réformes fiscales et lutte contre la fuite des capitaux en République Démocratique du Congo : vers une mobilisation efficace des ressources internes*……123
- Paul Bindu Musambali, *Redynamisation du secteur minier extraverti comme levier de l'industrialisation, de la diversification et de la création de la valeur ajoutée de l'économie congolaise*……129
- Robert Odimba Osepe, *Le régime semi-présidentiel en République Démocratique du Congo : entre équilibre théorique des pouvoirs et dérives hyperprésidentialistes*……137
- Francisco-Rida Kutunga Nijikap, J. Mbambu Pasiyikala, Nadine Ngalinion Yalibi, *Enjeux et fondements de l'éducation relative à l'environnement : cadre théorique, méthodologies innovantes et applications contextuelles en Afrique subsaharienne*……...145

- Laure Khengi Akiasa, Emmanuel Biey Makaly, *Analyse du potentiel écotouristique et des défis de développement local en République Démocratique du Congo : cas de la grotte de Dimba*……163
- Déborah Lekiari Ngaa, *Droit disciplinaire pénitentiaire et droit pénal : zones de convergence et de conflit*……171
- Pierrot Kakesa Kibady, Jean - Pierre Topo Igbombisa, *Travail d'appoint des élèves scolarises de la sous-province éducationnelle de Mont-Ngaliema 1 et le rendement scolaire*……177
- Ali Dele Kibango, *Performance comme facteur de migration de la Société Nationale d'Electricité Sa (SNEL SA) dans l'entreprise-industrie*……185
- André Otole Ombeka, *Difficultés d'application du principe de la présomption d'innocence dans la pratique judiciaire en RD Congo : études sur l'interpellation d'Honorine Porsche, présumée impliquée dans le braquage de la Rawbank*……193
- Vanessa Dekossago Mpingali, *Question de la nullité du contrat en matière d'assurance*……199
- Eric Zabwa Nanga, *Le flou normatif de la responsabilité pénale des dirigeants sociaux dans l'espace OHADA*……...207
- Prince Leta Katumba, *Impact des multiplicateurs budgétaires sur l'activité économique en République Démocratique du Congo : une analyse fondée sur un modèle B-SVAR*……215
- Marthyns Masunguna Sanga, *Renforcement du contrôle parlementaire dans la budgétisation sensible au genre en Afrique francophone*……..231
- Josès Ndongo Kapongo, Emmanuel Biey Makaly, *Vers un modèle de tourisme mémoriel durable en RD Congo : conditions d'intégration des mausolées kinois dans la chaîne de valeur de l'écotourisme*……239
- Clément Muya Ntumba, *Programmes du FMI et performances économiques en République Démocratique du Congo (1980-2023)* ……..247
- Delly Tshioma Katata, Joseph Mukendi Muanantambue, *Quête congolaise d'un nouveau leadership dans la sous-région des Grands - Lacs africains*……255
- Guillaume Ebuma Mbok'ebe, *Election présidentielle de 2011 en RD Congo. Un élan raté*……261
- Eugène Blaise Mvumbi Bamueneko, *Le regard réflexif sur la traite négrière à Muanda et les possibilités de valorisation des sites de vestiges d'esclaves*……267
- Patience Lodi Dombo, Bernard Mekonga Etambalako, *Le système congolais d'exécution des décisions de justice à l'épreuve du dualisme de juridictionnel*……..275
- Thierry Bola Ntotele, *Vers une gestion prévisionnelle des effectifs dans la fonction publique congolaise : outils et stratégies pour une administration performante*……..281
- Blanchard Boyndombe Zinga, *Gouvernance universitaire et performance opérationnelle des universités en République Démocratique du Congo : une analyse empirique*……..289
- Alain Tshibangu Kalombo, *Efficacité des organes de contrôle des finances publiques et respect du principe de redevabilité : responsabilité et perspective*……..299
- Bruno Nsengha Katako Lukalema, *Les présupposés dialectiques de l'Etat chez Passerin d'Entrèves. Essai de justification de la conception philosophique de l'Etat*……307
- Vanessa Dekossago Mpingali, *La libéralisation du marché des assurances et la qualité du courtier en République Démocratique du Congo*……319
- Jimmy Tshibangu Kabenji, Fabrice Bena Mulumba, Emmanuel Kwete Piema, *Incidence de l'intégration de la RDC au COMESA sur le développement socio-économique : analyse des défis et opportunités*……..325
- Ecclésiaste Kulemfuka Zono, Léonard Kiyala Mandolo, *La démission en droit du travail congolais : notion, procédure et effets* ……...335

- Mongambi Mbokanebato, *A quoi tient l'hésitation des habitants de Mbandaka face à l'opération chirurgicale ?* ……...341
- Blaise Azapateba Ligbangu, *De la mise en vigueur des actes juridiques en droit congolais*……345
- Parfait Kithiaka Lugamba, Vanessa Beloy Nzengele, Achille Katika Mandala, *Représentations sociales de l'insécurité à Kinshasa : facteurs perçus, confiance institutionnelle et stratégies d'adaptation*……...353
- Titi Mujinga Kalonji, *Le rôle du Conseil d'Etat en tant que juge dans le système judiciaire congolais*……...361
- Tony Phambu Ngoma, *Conquête et fidélisation des fidèles face à la prolifération des Églises en RD Congo : analyse des stratégies relationnelles de l'Eglise de Jésus Christ sur la Terre par son envoyé Simon Kimbangu (EJCSK)*……..369

ELECTION PRESIDENTIELLE DE 2011 EN RD CONGO. UN ELAN RATE

par

Guillaume EBUMA MBOK'EBE

Chef de Travaux, Faculté des Sciences Sociales, Université de Mbandaka
Apprenant au DEA/DES à l'Université de Kinshasa

Résumé

Dans les régimes démocratiques, les élections constituent le principal mécanisme de légitimation du pouvoir politique et un instrument central de participation citoyenne. En République démocratique du Congo (RDC), l'élection présidentielle de 2011, deuxième cycle électoral de la Troisième République, était attendue comme une étape décisive de consolidation démocratique après le scrutin de 2006. Toutefois, l'analyse critique de son déroulement révèle de profondes insuffisances institutionnelles, organisationnelles et politiques. Cette publication en est une démonstration.

Mots-clés : *élection présidentielle, gouvernance électorale, légitimité politique, démocratie, République Démocratique du Congo*

Abstract

In democratic systems, elections represent the primary mechanism for legitimizing political power and a key instrument of citizen participation. In the Democratic Republic of Congo (DRC), the 2011 presidential election, marking the second electoral cycle of the Third Republic, was expected to consolidate democracy following the 2006 polls. However, a critical analysis of the electoral process reveals significant institutional, organizational, and political shortcomings.

Keywords : *presidential election, electoral governance, political legitimacy, democracy, Democratic Republic of Congo*

INTRODUCTION

Dans les régimes démocratiques contemporains, les élections constituent le principal mécanisme de légitimation du pouvoir politique et un instrument fondamental de participation citoyenne à la gestion des affaires publiques (Esambo Kangashe, 2011 ; Otemikongo Mandefu Yahisule, 2021). Elles permettent non seulement au peuple souverain de désigner ses dirigeants, mais aussi de sanctionner, de manière pacifique et périodique, l'action des gouvernants (Mwene Batende, 2024). À ce titre, la qualité du processus électoral conditionne largement la consolidation de la démocratie, la stabilité politique et, à terme, le développement des sociétés (Esambo Kangashe, 2011).

En République démocratique du Congo (RDC), pays marqué par des transitions institutionnelles instables, les élections pluralistes organisées depuis l'avènement de la Troisième République ont suscité de fortes attentes (Otemikongo Mandefu Yahisule, 2021). Le cycle électoral de 2006 avait nourri l'espoir d'une démocratisation progressive du système politique congolais, de sorte que l'élection présidentielle de 2011 devait corriger les insuffisances précédentes et consolider les acquis (Otemikongo Mandefu Yahisule, 2021).

Cependant, loin de répondre à ces attentes, le processus électoral de 2011 s'est déroulé dans un contexte marqué par des controverses institutionnelles et techniques : faiblesse de la confiance envers l'organe électoral, difficultés logistiques et préoccupations relatives à la transparence (Centre Carter, 2011). Le passage du scrutin présidentiel de deux tours à un tour, combiné aux fragilités de gouvernance électorale, a alimenté une crise de confiance entre acteurs politiques et institution électorale (Batumike Mihigo, 2024 ; Centre Carter, 2011), compromettant la sérénité du processus (Pourtier, 2015).

Dès lors, l'élection présidentielle de 2011 apparaît comme un moment révélateur des limites structurelles de la gouvernance électorale en RDC (Ngondo Ndjondo, 2022). Plutôt qu'un facteur de consolidation démocratique, ce scrutin semble avoir renforcé le statu quo politique et accentué le sentiment de dépossession de la souveraineté populaire (Pourtier, 2015).

La problématique centrale de cette étude peut être formulée comme suit : comment expliquer que l'élection présidentielle de 2011 en République démocratique du Congo, censée renforcer la démocratie et la légitimité du pouvoir politique, ait au contraire contribué à un affaiblissement de la souveraineté populaire et à une crise de crédibilité du processus électoral ?

De cette problématique découlent les questions de recherche suivantes :

- quelles ont été les principales insuffisances institutionnelles, techniques et politiques ayant marqué le déroulement de l'élection présidentielle de 2011 en RDC ?
- en quoi le changement du mode de scrutin présidentiel et la gestion du processus par la CENI ont-ils affecté la crédibilité et la légitimité du scrutin ?
- dans quelle mesure l'élection présidentielle de 2011 peut-elle être considérée comme un rendez-vous manqué pour la consolidation démocratique et le développement politique de la RDC ?

L'objectif général de cette étude est d'analyser de manière critique le déroulement de l'élection présidentielle de 2011 en RDC afin d'en dégager les implications sur la gouvernance démocratique et le développement politique du pays. De manière spécifique, il s'agit de :

- examiner les conditions institutionnelles et organisationnelles du processus électoral de 2011 ;
- identifier les facteurs ayant contribué à la perte de crédibilité du scrutin présidentiel ;
- apprécier les conséquences politiques de cette élection sur la légitimité du pouvoir et la dynamique démocratique en RDC ;
- proposer des pistes de réflexion en vue de l'amélioration future de la gouvernance électorale.

En guise d'hypothèses, nous pensons que le déficit d'indépendance et de transparence de la CENI a significativement affecté la crédibilité de l'élection présidentielle de 2011 ; le passage au scrutin présidentiel à un tour a contribué à la dilution de la souveraineté populaire et à la contestation des résultats électoraux et les dysfonctionnements du processus électoral ont renforcé le statu quo politique au détriment de la consolidation démocratique et du développement politique de la RDC.

La présente étude s'inscrit dans une démarche qualitative relevant de l'analyse politico-institutionnelle des processus électoraux. Elle repose sur une méthode analytique et documentaire, mobilisant principalement des sources secondaires constituées de rapports d'observation électorale, de textes juridiques, d'ouvrages scientifiques et d'articles spécialisés portant sur les élections et la gouvernance électorale en RDC. L'analyse s'appuie notamment sur les rapports des missions d'observation nationales et internationales, ainsi que sur les travaux de chercheurs en science politique et en sociologie politique.

La méthode d'analyse de contenu a été utilisée afin d'identifier, de comparer et d'interpréter les principales insuffisances institutionnelles, organisationnelles et politiques ayant marqué le déroulement de l'élection présidentielle de 2011. Cette approche permet de mettre en évidence les logiques structurelles à l'origine de la crise de légitimité du processus électoral et d'en apprécier les implications sur la consolidation démocratique et le développement politique de la RDC.

Outre l'introduction et la conclusion, cet article est structuré en deux points. Le premier analyse le déroulement de l'élection présidentielle de 2011 et met en évidence les éléments prémonitoires du statu quo politique et du rendez-vous démocratique manqué. Le second examine les conditions dans lesquelles l'élection présidentielle pourrait devenir un véritable levier de développement politique et institutionnel en RDC.

I. LE DÉROULEMENT DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DE 2011 :

1.1. L'élection présidentielle comme fondement de la souveraineté populaire

Dans les régimes démocratiques pluralistes, l'élection constitue le mode légitime par excellence d'accès, d'exercice et de conservation du pouvoir politique, en ce qu'elle matérialise la souveraineté populaire et fonde la légitimité des institutions issues du suffrage universel (Mwene Batende, 2024 ; Ngondo Ndjondo, 2022). À ce titre, l'organisation d'élections libres, transparentes et crédibles représente une exigence fondamentale pour toute démocratie en construction (Esambo Kangashe, 2011).

Lorsque le processus électoral est entaché d'irrégularités ou de déficits institutionnels, il ne remplit plus sa fonction de régulation démocratique et devient une source de contestation politique, susceptible d'affaiblir la confiance des citoyens envers l'État (Ngondo Ndjondo, 2022).

1.2. Un contexte électoral marqué par de fortes attentes et des fragilités structurelles

L'élection présidentielle de 2011 en République démocratique du Congo s'inscrivait dans un contexte particulier, marqué par les espoirs suscités par le premier scrutin pluraliste de 2006, organisé avec un encadrement international conséquent (Otemikongo Mandefu Yahisule, 2021). En tant que deuxième cycle électoral national de la Troisième République, ce scrutin était perçu comme une opportunité de consolidation démocratique et de correction des insuffisances antérieures.

Cependant, dès la phase préparatoire, des doutes ont émergé quant à la capacité organisationnelle et à l'impartialité de la Commission électorale nationale indépendante (CENI), nourrissant un climat de méfiance entre les institutions électorales, les partis politiques et la société civile (Centre Carter, 2011 ; Batumike Mihigo, 2024).

1.3. Les défaillances organisationnelles et logistiques du processus électoral

L'analyse du déroulement du scrutin présidentiel de 2011 met en évidence de nombreuses insuffisances organisationnelles et logistiques. Celles-ci concernent notamment les retards dans la livraison du matériel électoral, la gestion défaillante des urnes et des bulletins de vote, ainsi que la publication tardive et contestée de la cartographie des bureaux de vote (Centre Carter, 2011).

À ces difficultés s'ajoutent le recrutement précipité des agents électoraux, effectué sans concertation suffisante avec les parties prenantes, ainsi que le non-respect des délais légaux relatifs à l'affichage des listes électorales (Centre Carter, 2011). Ces dysfonctionnements ont affecté la transparence du processus et renforcé les soupçons de manipulation électorale.

1.4. Le déficit de transparence et la crise de confiance institutionnelle

Au-delà des problèmes techniques, l'élection présidentielle de 2011 a été caractérisée par un déficit marqué de transparence institutionnelle. Le manque de communication claire de la CENI, l'accès limité des acteurs politiques et des observateurs au système central de compilation des résultats, ainsi que les tensions avec les missions d'observation ont accentué la crise de confiance (Centre Carter, 2011 ; Pourtier, 2015).

Dans un contexte où la confiance institutionnelle demeure fragile, ces pratiques ont contribué à délégitimer les résultats proclamés et à politiser davantage le processus électoral (Batumike Mihigo, 2024).

L'analyse des résultats du scrutin révèle des incohérences statistiques difficilement explicables dans un contexte électoral normalisé. Dans certaines provinces, des taux de participation exceptionnellement élevés, combinés à des pourcentages très faibles de bulletins nuls et à des scores unanimistes en faveur du président sortant, contrastent fortement avec les données observées dans d'autres circonscriptions (Pourtier, 2015).

À l'inverse, dans plusieurs zones favorables à l'opposition, les taux de participation se situent dans la moyenne nationale, mais les bulletins nuls y sont proportionnellement plus

nombreux, ce qui soulève des interrogations sur l'intégrité des opérations de compilation et de transmission des résultats (Centre Carter, 2011 ; Pourtier, 2015).

1.5. L'élection présidentielle de 2011 comme préfiguration du statu quo politique

Contrairement aux attentes initiales, le scrutin présidentiel de 2011 n'a pas constitué une avancée par rapport à l'élection de 2006. Le passage du scrutin présidentiel à deux tours à un tour unique a limité la possibilité pour le peuple congolais de dégager une majorité clairement consensuelle, accentuant ainsi les contestations postélectorales (Otemikongo Mandefu Yahisule, 2021).

Dans cette perspective, l'élection présidentielle de 2011 peut être interprétée comme un rendez-vous manqué pour la consolidation démocratique en RDC. Elle illustre les limites d'un processus électoral dont l'organe de gestion est contesté dans son indépendance et sa crédibilité, et qui contribue, en définitive, au maintien du statu quo politique (Centre Carter, 2011 ; Batumike Mihigo, 2024 ; Ngondo Ndjondo, 2022).

II. FAIRE DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE UN CANAL VERS LE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Dans la théorie démocratique contemporaine, l'élection présidentielle constitue un mécanisme central de régulation politique et de légitimation du pouvoir, en ce qu'elle permet au peuple souverain de participer directement à la désignation des dirigeants et à l'orientation de l'action publique (Esambo Kangashe, 2011 ; Otemikongo Mandefu Yahisule, 2021). Lorsqu'elle est crédible et inclusive, elle favorise la stabilité institutionnelle, renforce la redevabilité des gouvernants et crée un environnement propice au développement politique et social. En revanche, des élections contestées ou perçues comme frauduleuses tendent à produire des crises de légitimité durables, affaiblissant l'autorité de l'État et entravant la mise en œuvre des politiques publiques (Otemikongo Mandefu Yahisule, 2021). Dans le cas de la RDC, les dysfonctionnements électoraux récurrents ont contribué à marginaliser l'élection présidentielle comme instrument effectif de gouvernance démocratique.

La légitimité démocratique repose fondamentalement sur l'expression authentique de la volonté générale. Dans cette perspective, le pouvoir politique ne peut être considéré comme légitime que s'il procède du consentement librement exprimé des citoyens (Ngondo Ndjondo, 2022). Toute altération du processus électoral équivaut ainsi à une confiscation de la souveraineté populaire.

Dans le contexte congolais, le passage au scrutin présidentiel à un tour et les faiblesses de la gouvernance électorale ont contribué à diluer cette volonté générale, rendant difficile l'émergence d'un consensus politique clair (Otemikongo Mandefu Yahisule, 2021). Cette situation alimente la contestation des résultats électoraux et fragilise la légitimité du pouvoir issu des urnes.

La transparence et la sécurité du processus électoral constituent des conditions essentielles de l'acceptabilité des résultats par les acteurs politiques et sociaux. Dans de nombreux systèmes électoraux africains, l'insuffisance de ces garanties demeure un facteur majeur de conflictualité postélectorale (Diallo, 2019).

En RDC, les controverses entourant la gestion des opérations électorales, la compilation des résultats et le rôle de l'organe électoral ont accentué la méfiance généralisée envers les institutions (Centre Carter, 2011 ; Pourtier, 2015). Sans mécanismes transparents et crédibles, l'élection présidentielle peine à jouer son rôle de catalyseur de la paix sociale et du développement politique.

L'un des enseignements majeurs de l'élection présidentielle de 2011 réside dans la nécessité de repenser la gouvernance de la Commission électorale nationale indépendante (CENI). En Afrique, les organes de gestion des élections sont fréquemment accusés de manquer d'indépendance en raison de leur forte politisation (Batumike Mihigo, 2024). Dans cette optique, la mise en place d'une administration électorale permanente et professionnalisée, composée de personnels sélectionnés sur la base de critères de compétence, d'intégrité et de loyauté

institutionnelle, apparaît comme une alternative crédible (Ngondo Ndjondo, 2022). Une telle réforme permettrait de réduire les interférences politiques et de renforcer la crédibilité du processus électoral.

Au-delà des réformes institutionnelles, la consolidation démocratique dépend également du niveau de culture politique et de conscience citoyenne. La participation électorale ne saurait se limiter à l'acte de vote, mais implique une appropriation collective des valeurs démocratiques, de la responsabilité civique et de la redevabilité politique (Mwene Batende, 2024).

Dans un pays marqué par des tensions sociales et territoriales persistantes, le renforcement de l'éducation civique et de la participation citoyenne constitue un levier essentiel de cohésion nationale et de stabilisation démocratique (Esambo Kangashe, 2011).

Faire de l'élection présidentielle un canal vers le développement de la RDC suppose une approche globale combinant réformes institutionnelles, professionnalisation de l'administration électorale et transformation des mentalités politiques (Otemikongo Mandefu Yahisule, 2021). Les élections ne peuvent produire des effets positifs sur le développement que si elles débouchent sur des institutions légitimes, redevables et capables de gouverner dans l'intérêt général. À défaut, les scrutins risquent de demeurer des moments de tension et de contestation récurrents, compromettant la stabilité politique et freinant durablement le développement du pays (Pourtier, 2015 ; Centre Carter, 2011).

CONCLUSION

L'analyse du déroulement de l'élection présidentielle de 2011 en République démocratique du Congo met en évidence les limites structurelles de la gouvernance électorale dans un contexte de transition démocratique fragile. Attendu comme une étape décisive de consolidation démocratique après le scrutin de 2006, ce second cycle électoral de la Troisième République a, au contraire, révélé un recul en matière de crédibilité, de transparence et de légitimité politique. Les insuffisances organisationnelles, le déficit d'indépendance de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) et le changement controversé du mode de scrutin présidentiel ont contribué à affaiblir l'expression de la souveraineté populaire.

Loin de jouer son rôle de mécanisme de régulation démocratique et de légitimation du pouvoir, l'élection présidentielle de 2011 comme, malheureusement, les deux autres qui s'en sont suivies (2018 et 2023), se sont ainsi inscrites dans une dynamique de statu quo politique. Les incohérences observées dans les résultats électoraux, la perte de confiance des acteurs politiques et sociaux, ainsi que la contestation persistante du processus ont renforcé le sentiment de dépossession du pouvoir par le peuple congolais. Cette situation illustre les difficultés rencontrées par les États en transition lorsqu'ils ne parviennent pas à institutionnaliser des règles du jeu électoral crédibles et consensuelles.

Toutefois, cette étude montre également que les élections, même entachées d'irrégularités, demeurent une voie incontournable vers la démocratie et le développement. Elles ne peuvent cependant produire des effets positifs que si les institutions qui en résultent sont animées par des dirigeants attachés au service du bien commun, soumis à la redevabilité démocratique et respectueux des principes de l'État de droit. Dans le cas contraire, les scrutins risquent de devenir des sources récurrentes de crise politique, compromettant la stabilité et le développement du pays.

Dès lors, faire de l'élection présidentielle un véritable canal vers le développement de la RDC exige une refondation profonde de la gouvernance électorale. Celle-ci passe par la professionnalisation de l'administration électorale, le renforcement de l'indépendance et de la transparence de la CENI, ainsi que par l'instauration de critères stricts de compétence, d'intégrité et de loyauté institutionnelle pour les acteurs impliqués dans le processus électoral. À ces réformes institutionnelles doit s'ajouter un travail de longue haleine sur la transformation des mentalités politiques et le renforcement de la culture démocratique.

En définitive, l'élection présidentielle de 2011 apparaît comme un moment révélateur des contradictions de la démocratie congolaise : à la fois porteuse d'espoirs et génératrice de

désillusions. Tirer les leçons de ce rendez-vous manqué constitue une condition essentielle pour éviter la reproduction des crises électorales et pour inscrire durablement la RDC sur la voie d'une démocratie apaisée et d'un développement politique inclusif.

BIBIOGRAPHIE

- BATUMIKE MIHIGO, I., « Comment crédibiliser la CENI pour instaurer la culture des processus électoraux fiables en République démocratique du Congo ? », in *Congo-Afrique*, (586), 2024, pp. 621–635.
- Centre Carter, *Élections présidentielle et législatives en République démocratique du Congo du 28 novembre 2011 : Rapport final*. Atlanta, GA: The Carter Center, 2011.
- DIALLO, A., La question de la transparence et de la sécurité des élections dans les systèmes électoraux de l'Afrique francophone : À propos des expériences guinéenne et malienne. *CRADIPA*, (10), 2019, pp.15–34.
- ESAMBO KANGASHE, J.-L., Élections, système imposé de l'extérieur ou voie de développement ? *Congo-Afrique*, (456), 2011, pp. 423–438.
- MWENE BATENDE, G., « Réinsertion sociale des animateurs des institutions démocratiques en République démocratique du Congo sous l'angle de la sociologie politique », in *Mouvements et Enjeux Sociaux*, 2(134), 2024, 1–15.
- NGONDO NDJONDO, A. R., *Processus électoral au Congo-Kinshasa : Analyse univariée, bivariée, multivariée et théorie hexagonale de la gouvernance électorale*, Paris, France: L'Harmattan, 2022.
- OTEMIKONGO MANDEFU YAHISULE, J., *Élections et changement politique en République démocratique du Congo : Six décennies perdues pour le développement*. Paris, France: L'Harmattan, 2021.
- POURTIER, R., Les élections de 2011 en RDC : Entre cafouillage et tripatouillage, *EchoGéo*, 2015 https://doi.org/10.4000/echogeo.13119

Centre de recherche d'interface université-société

COMITÉ DE RÉDACTION ET ADMINISTRATION

- Directeur-Editeur : Sylvain Shomba Kinyamba, Professeur Ordinaire
- Rédacteur en Chef : Gaston Mwene Batende, Professeur Emérite
- Rédacteur en Chef adjoint : Patrick Develtere, Professeur Ordinaire
- Secrétaire de rédaction : Michel Kandolo Edungu, Chef de Travaux
- Relation avec les partenaires : Jean Pierre Mpiana, Professeur Ordinaire
- Archivage et logistique : Ingrid Mulamba Feza, Professeure Associée

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Professeurs Baeke Viviane, Batamba Balembu Antoine ; Bongeli Yeikeo Ya Ato Emile ; Develtere Patrick ; Ekala Pierre ; Gretry Lucille ; Huib Huyse ; Inswan Bidum Pierre ; Kaminar Théo-Macaire ; Kapalayi Mutanga Roger-Vincent ; Labana Lasay'abar Jean Berck Mans ; Malemba N'sakila Gilbert ; Matabisi Nico ; Mbalanda Willy ; Mbela Hiza Login ; Mbuyi Musongela François ; Mokonda Bonza Floratin ; Mukoka Nsenda François ; Mulamba Feza Ingrid ; Muluma Munanga Albert ; Musa Alokpo Dieudonné ; Musao Kalombo Célestin ; Mutunda Mwembo Pierre ; Mpiana Tshitenge Jean Pierre ; Mwabila Malela Clément ; Mwene Batende Gaston ; Ndeke Zamba Casimir ; Ngoma Binda Elie ; Ngoy Bisongo Colby ; Nkuanzaka Inzanza Adélard ; Ongevela Van Jan, Osokonda Okenge Basile, Ponsar Paul, Reychler Luc ; Sekimonyo Wa Magango Côme ; Shomba Kinyamba Sylvain ; Wingenga Jeannot ; Yandju Marie-Claire ; Yere Afobe Innocent Zimango Gama Romain.

Immeuble CDS n°3, Trafic, Route de l'Ouest,
Campus de l'Unikin, Tél. : 0999903563 /
shombakin@yahoo.fr,
www.mesrids.org
Dépôt légal : MR 3.02103.57117
N° ISSNB : 2790-3095 (impr.)
N° ISSNB : 2790-3109 (ligne)

